

COMPTABILITE NIVEAU 2

PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Comptables, personnel comptable, Aide comptables.	Aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Connaître les principes comptables, enregistrement des écritures comptables, Situer une opération comptable de l'écriture aux opérations de synthèse, Comptabiliser des opérations basiques et utiliser le plan comptable.*

DUREE

21 heures, 3 jours

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel. Supports pédagogiques : jeux de rôle, magnétophone et tableau mural.

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

DESCRIPTION

Jour 1

OBLIGATIONS LEGALES

Plan comptable général

Des principes d'organisation comptable

Du bilan et du compte de résultat

OPERATION D ACHAT VENTE

Achat / Vente

Les escomptes de règlements.

Rabais, remises, ristournes

Les factures et avoirs

Les opérations en devise

Jour 2

DECLARATION ET COMPTE DE TVA

Le mécanisme de la TVA

La TVA déductible, collectée, et à décaisser.

TVA intracommunautaire

La déclaration de TVA

OPERATIONS DE TRESORERIE

Les effets de commerce

Encaissement et escompte

Les impayés

Emprunts et prêts

Jour 3

LES IMMOBILISATIONS

Définition

Coût d'acquisition et coût de production

Comptabiliser une acquisition

Avances et acomptes

CONTROLLER SES PROPRES COMPTES

Le différent mode de contrôle (de cohérence ou de validation)

Le rapprochement bancaire

Mise en forme du contrôle comptable.

•